

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Studio - Moncton Inc.	Numéro de permis 2019203	Date d'inspection Le 01 mars 2024	
Nom de l'établissement Roche Papier Studio 2		Numéro de téléphone (506) 874-0944	
Adresse 98 Bonaccord St Moncton NB E1C 5L1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sarah MacDougall-LeBlanc		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
6(1) La demande de renouvellement du permis est présentée au moins quatre-vingt-dix jours avant la date d'expiration de celui-ci.	6(1)	29 mars 2024	
Commentaires : Le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance n'a pas reçu la demande de renouvellement du permis 90 jours avant la date d'expiration du permis, soit le 31 mars 2024. L'exploitant doit soumettre tous les documents requis au Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance d'ici le 29 mars 2024.			

Commentaires généraux
L'exploitant n'a pas soumis sa demande de renouvellement du permis au Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance 90 jours avant la date d'expiration du permis. Si l'exploitant à l'intention de renouveler son permis, tous les documents nécessaires doivent être soumis au Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Si l'exploitant à l'intention de fermer l'établissement, l'exploitant doit aviser les parents au moins 30 jours à l'avance.

original signé par
Sarah MacDougall-LeBlanc

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 mars 2024

Date

original signé par
Nancy Nirennold

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 mars 2024

Date